



2^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE D'EXAMEN DE LA DÉCLARATION DE GENÈVE
31 OCTOBRE — 1^{er} NOVEMBRE 2011 | GENÈVE

**Le compte à rebours a commencé,
il ne reste plus que 6 semaines avant le début de
la conférence !**

Les 31 octobre et 1^{er} novembre prochains, les délégués des 109 Etats signataires de la Déclaration de Genève et les divers représentants issus des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé se réuniront à Genève, en Suisse, pour prendre part à la 2^e Conférence ministérielle d'examen de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement. La Conférence ministérielle d'examen de 2011 sera consacrée à l'examen des efforts de programmation au niveau national et international visant à réduire les effets néfastes de la violence sur le développement.

Tout au long de la période précédant cet événement majeur, le Secrétariat de la Déclaration de Genève fera paraître à échéances régulières une série de bulletins d'informations portant sur la manifestation. Ceux-ci fourniront des renseignements pratiques sur la réunion ainsi que des informations importantes sur la Déclaration de Genève et les différents thèmes qui seront abordés dans le cadre de la Conférence.

Pour en savoir plus, consultez la page Web consacrée à la Conférence à l'adresse suivante :
www.genevadeclaration.org/en/gdrevcon2011.

N'oubliez pas de vous inscrire en ligne !

Tous les participants sont invités à s'enregistrer en ligne, à l'adresse www.eda.admin.ch/gdrevcon.

L'inscription permettra aux organisateurs de la conférence de prendre les dispositions nécessaires. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, nous vous remercions de le faire dans les plus brefs délais !

Nous vous rappelons que la participation à la Conférence d'examen se fait uniquement sur invitation et que seuls les délégués désignés par leur gouvernement ou leur organisation sont en droit de s'y inscrire.

Pour s'enregistrer, veuillez utiliser l'identification et le mot de passe utilisateur qui vous auront été fournis dans votre lettre d'invitation.

Violence armée : un enjeu mondial

**Les violences d'ordre criminel et
interpersonnel provoquent plus de morts que
les conflits armés.**

Chaque année, plus d'un million de personnes meurt de manière violente, dans des conflits armés ou en tant que victimes d'homicides ou d'exécutions extrajudiciaires. Alors que les violences liées à la guerre font souvent les gros titres de l'actualité, le nombre effectif de personnes qui meurent dans des situations de conflits armés est bien moins important que celui des personnes assassinées et ce, dans des pays qui ne sont pas formellement en état de guerre.

Un peu moins de 10 pour cent de la totalité des morts violentes se produisent à la suite de conflits armés ou d'actes de terrorisme. Dans près de 90 pour cent des cas restants, les victimes meurent à la suite d'homicides prémédités ou non prémédités ou alors sont tuées durant des interventions légales.

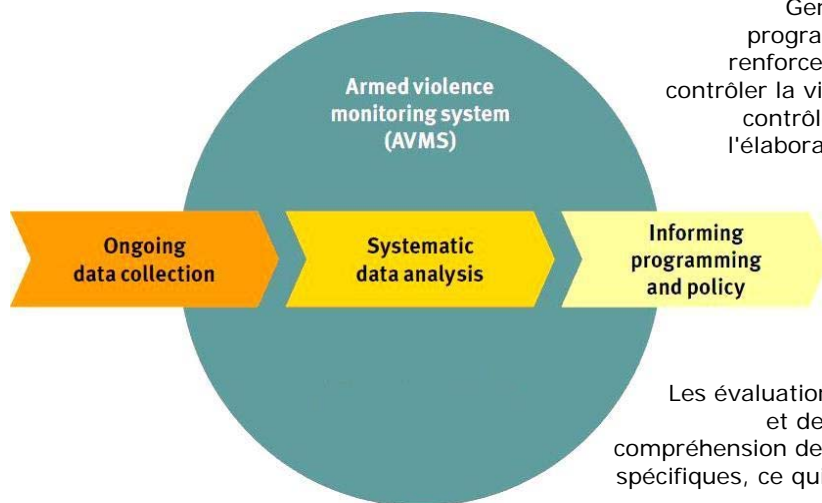
Assurez-vous d'obtenir votre visa à temps !

Les participants sont priés de prendre les mesures nécessaires pour disposer de titres de voyages valides, tels que passeports et visas. Veuillez noter que la Suisse est membre de l'espace Schengen. Le traitement des visas pouvant nécessiter jusqu'à 30 jours ouvrables, nous vous recommandons de contacter l'ambassade ou le consulat général suisse le plus proche dès que possible afin de prendre connaissance des formalités à accomplir pour l'entrée en Suisse.

Pour localiser le bureau de délivrance de visas suisses le plus proche, consultez le site Web à l'adresse suivante :
www.eda.admin.ch/eda/en/home/rebs.html.

Les participants qui auraient besoin d'une lettre d'invitation pour obtenir leur visa sont priés d'en faire la demande lors de la soumission de leur formulaire d'enregistrement en ligne.

Le contrôle et la mesure de la violence armée et de son impact sur le développement est l'un des trois piliers de la Déclaration de Genève (DG), avec les activités de plaidoyer et de programmation. La Déclaration de Genève soutient le renforcement des capacités nationales pour mesurer et contrôler la violence armée ; l'établissement de systèmes de contrôle de la violence armée est un élément clé dans l'élaboration de programmes et de politiques adéquats.



Les stratégies efficaces visant à prévenir et réduire la violence armée doivent cibler les facteurs de la violence, d'où la nécessité de disposer d'informations pertinentes basées sur une analyse claire de leur nature et de leur portée.

Les évaluations de fond et les observatoires de la criminalité et de la violence contribuent à fournir une meilleure compréhension de la nature et de la portée des actes de violence spécifiques, ce qui constitue un fondement solide pour les efforts de réduction et de prévention de la violence.

SESSION THÉMATIQUE

Transformer les activités de contrôle et de mesure de la violence armée en outils pertinents pour les besoins de la programmation

L'une des sessions thématiques de la conférence portera sur le sujet suivant : « Transformer les activités de suivi et de mesure de la violence armée en outils pertinents pour les besoins de la programmation ». Organisée par le Small Arms Survey de l'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales et du Développement à Genève, cette session s'articulera autour des deux principaux axes suivants :

- i) L'importance de mettre au point une programmation basée sur la connaissance des faits en utilisant des normes et des indicateurs communs
- ii) La présentation d'expériences issues d'initiatives pertinentes telles que celles des observatoires de la criminalité.

Cette session mettra en perspective des expériences du Small Arms Survey, d'un observatoire existant sur la violence armée, d'un praticien de la réduction de la violence, d'un centre de politiques et d'un pays donateur.

Divers représentants, issus respectivement du Small Arms Survey (Genève), du Centre for Public Health de l'Université John Moores (Royaume-Uni), du Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos ou CERAC (Colombie) et du bureau du PNUD en Somalie, prendront tour à tour la parole pour donner un aperçu des perspectives et des leçons apprises sur les modalités d'entreprendre des travaux de mesure et de contrôle pertinents pour la programmation.

LECTURES RECOMMANDÉES

Gilgen Elisabeth et Lauren Tracey.
2011. [Contributing Evidence to Programming: Armed Violence Monitoring Systems](#). Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève.

Gilgen Elisabeth, Keith Krause et Robert Muggah.
2010. [Measuring and Monitoring Armed Violence - Goals, Targets and Indicators](#). Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève.

Secrétariat de la Déclaration de Genève

CH-1202 Genève | Suisse

T +41 22 908 5785

F +41 22 732 2738

E info@genevadeclaration.org

W www.genevadeclaration.org

rejoignez-nous sur [facebook](#)
pour la mise à jour de nos actualités !

